

Relations Cités Unies France/FCJO

(Journée européenne du 8 mai 2010)

Notre présidente m'a demandé d'intervenir ce soir pour vous parler des relations de notre fédération avec Cités Unies France et de son dessein d'une plus grande implication dans cette association avec la création d'une commission ad hoc.

Notre fédération s'implique depuis longtemps dans les activités conduites par l'AFCCRE et qui concernent directement les jumelages comme les forums de l'an dernier destinés à mobiliser les électeurs au moment du renouvellement du Parlement européen ou comme en septembre dernier et plus récemment, le 30 avril, les journées de travail traitant en tables rondes de l'évolution et de l'adaptation des jumelages au monde actuel en plein bouleversement.

Ce que l'on sait moins, c'est que la FCJO participe également aux réunions de travail de Cités Unies France. Pourquoi? D'abord, parce que la ville de Verneuil en Halatte adhère à cette organisation. Or la ville de Verneuil où la fédération a son siège met à notre disposition des moyens logistiques importants facilitant notre fonctionnement. Et je tiens à lui réitérer nos vifs remerciements pour cet engagement. Il paraît donc normal de participer à ses cotés ou pour son compte suivant les possibilités des uns et des autres aux réunions de travail de CUF.

Notre fédération étudie même maintenant la possibilité d'adhérer elle-même à cette organisation. Qu'est-ce que Cités Unies France. C'est une association créée en 1975 avec l'objectif de fédérer au niveau national les collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale. Présidée par Charles Josselin, ancien ministre de la coopération, elle anime un réseau 2000 collectivités locales à travers 21 groupes-pays et 4 groupes thématiques. Les 500 collectivités territoriales françaises ad et élaborer des programmes d'actions communes. Cités Unies France offre à cet effet des formations, des conseils, des appuis et une représentation.

A coté, existe « Cités et Gouvernements Locaux Unis » créée en 2004 et présidée par M Bertrand Delanoë, maire de Paris, qui se consacre à promouvoir les valeurs, les objectifs et les intérêts des villes et des gouvernements locaux à travers le monde. Elle lutte notamment contre la pauvreté, l'exclusion sociale et pour le développement durable

dans ce contexte, la FCJO participe régulièrement aux assemblées générales ou/et à des réunions d'études sur différents sujets, tels:

- jeunesse à l'international, thème traité lors des 2èmes rencontres le 26 novembre à Montreuil,
- réunion plénière du groupe Pologne traitant principalement, en présence de l'Ambassadeur en France, des programmes développés grâce aux fonds européens dits structurels ou de cohésion comme les transports, la recherche, les infrastructures stations d'épuration, l'environnement, la prévention des risques, etc. et avec l'aide et la participation de sociétés françaises comme Francia, le Crédit Agricole, Saint-Gobain, Legrand, Leclerc, carrefour, Auchan etc,
- campagne Alimenterre sur le développement de la faim: l'Afrique peut-elle se nourrir elle-même et comment?
- Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale,
- coopération en matière d'eau potable et d'assainissement faisant suite à la conférence de Mexico et ayant donné lieu à la promulgation de la loi Oudin-Santini. Celle-ci donne désormais la possibilité aux collectivités territoriales, en sus du financement d'actions de coopération décentralisée sur le budget général déjà acquis par une loi de 1992, de mobiliser des moyens sur les annexes « eau et assainissement ».

De telles mesures ont permis de faire passer par exemple le nombre de cas de typhoïde au Chili de 67000 en 1980 à 1400 en 1995, idem pour le choléra. Cela favorise aussi la scolarisation et notamment celle des filles grâce à la construction de latrines avec espaces séparés par sexe au Pakistan, le développement des relations de voisinage et la dignité humaine,

- administration publique en République Tchèque,

- services d'intérêt général et développement local; ce sujet a été repris ensuite par l'AFCCRE lors d'un séminaire le 11 juillet 2008 à l'Hôtel de Ville de Paris en présence d'une représentante de la Commission européenne.

Il faut préciser que ces deux organismes coopèrent dans de nombreux domaines avec:

- des valeurs communes,
- un savoir faire du personnel,
- un même enthousiasme,
- une volonté politique d'une citoyenneté active et responsable,
- un état du monde avec élargissement et approfondissement du dialogue.

Enfin dernière participation de la FCJO avec sa présence le 14 avril dernier à la première journée de l'Europe « Journée Europe centrale et orientale: formations, compétences, mobilités » organisée dans les locaux de l'école normale supérieure de la rue d'Ulm à Paris par le Département Europe centrale et orientale avec le concours de la Commission des relations internationales de l'Inalco (anciennement langues O).

Le programme se composait d'interventions de représentants des pays de cette zone géographique sur:

- les langues avec explications de leur origine, de leur évolution, de leur situation actuelle, de leur structure, (avec pour certaines jusqu'à 25 déclinaisons, à côté des trois allemandes!!!comprenant, outre les génitifs ou datifs habituels, des alliatifs, des illiatifs, des translatifs etc), explications de règles de grammaires, d'attachement aux racines et refus d'absorption par l'anglicisme ou américanisme. L'aéroport appelé au départ « aéroportas » a été débaptisé au profit d'un mot à racine totalement locale dans un des pays tout au nord de l'Europe,
- les littératures,
- les civilisations,
- les partenaires,
- les diplomates,
- les étudiants,
- les écrivains avec le passage de PPDA qui a tenu à venir raconter quelques souvenirs de sa scolarité dans cet établissement et à vanter son intérêt dans le cadre de l'évolution européenne.

Cette journée voulait démontrer:

- d'une part que toutes les langues de cette zone géographique allant de la mer Baltique à la mer Egée et de l'Allemagne à la mer Noire, soit 17 au total dont la moitié slaves comme le serbo-croate, le polonais, le sorabe, etc, 3 appartenant à la famille finno-ougrienne (estonien, finnois et hongrois), 2 baltes (letton et lituanien) ainsi que l'albanais, le grec moderne et le roumain sont des langues officielles de l'Union européenne ou appelées à le devenir dans un avenir plus ou moins proche,
- d'autre part que, outre l'intérêt linguistique et culturel qu'elles représentent, ces langues peuvent offrir d'intéressants débouchés notamment dans les domaines de la traduction et de l'interprétation.

Un compte-rendu beaucoup détaillé sera adressé dès que possible aux comités.

Voilà donc une des facettes de l'activité de notre fédération qui met ainsi au service des jumelages des informations tendant à enrichir leur culture européenne et à les inciter à étendre leur champ d'action au-delà des frontières actuelles (ce que font déjà certains d'ailleurs) Nos jumelages, sans chercher à s'éparpiller, doivent ainsi s'adapter à la mondialisation. Eux qui sont issus d'un immense besoin de paix autour de nous peuvent aussi aider à étendre celle-ci dans un plus grand rayon. Ce sont donc tous ces arguments qui font réfléchir notre bureau sur une éventuelle adhésion à Cités Unies France.

Merci de votre attention.

